

# Chassignolles 2020

## Conjuguons ensemble le passé, le présent et le futur.

**10** a) D... - 2 compl...  
b) Pul...  
L'ar...  
tout...  
il va...  
donne...  
exigeant...  
cer ses...  
de lumie...  
d'eau en...  
c'est une...  
Renée Kayser, Copain des jardins, © Éditions Milan


**numéraire**

**J'écris - Je m'exprime**

**11** Épelle ton prénom et trouve, pour chaque lettre (quand c'est possible), 2 mots de nature différente : nom, adjectif, déterminant, verbe, pronom.  
LOUIS → lavabo, libre - or, ouïste...

**12** Écris une phrase pour chaque mot en suivant les indications.  
table (sujet) - forêt (complément circonstanciel) - fleur (complément du nom) - nous (sujet) - chien (complément d'objet)

**13** Écris 3 phrases à partir de cette image.



**À toi de jouer**

Sauras-tu relever ce défi ?  
Trouve 3 noms, 3 verbes, 3 adjectifs, 3 pronoms et 3 déterminants qui commencent par L.

**Autodictée**

Diego dépose le petit coffret en fer-blanc à l'endroit prévu. Bientôt, il l'ouvrira délicatement avec sa bande de copains. Qu'y découvriront-ils ? Il se le demande bien !

21

Épique  
L'Amont du feu

Le Ouhamp fuyait dans la nuit épouvantable  
fou de souffrance et de fatigue. Tout leur  
semblait vain devant le calvaire suprême :  
le feu était mort. Ils l'avaient dans trois  
cages depuis l'origine de la horde : quatre  
femmes et deux guerriers le nourrissaient  
nuit et jour.  
Depuis les temps les plus mores le feu  
recevait la substance qui le fait vivre :  
à l'abri de la pluie des tempêtes de l'ironie  
d'acier il avait franchi les fleuves et les  
marécages sans cesse de bruiser au milieu  
et de s'ensourciliser le soir. Sa face  
vaste mont. Toute fois habitait près de lui.  
Il tirait des visages une à une savoureuse  
durs sur la pointe des épées, faisant  
éclater la pierre dure. Il raissait la horde

dans les forêt tremblantes, sur la s  
intimide, au fond des cavernes





# 2020

restera à jamais marquée  
dans la mémoire  
de chacun de nous.

## Sommaire

P 02	Sommaire	P 18	Une année marquée par la Covid-19
P 03	Mot du maire	P 19	Rencontre avec les employés
P 04	Bilan fonctionnement 2019/prévisions investissement 2020	P 20	Parole aux associations
P 06	Travaux	P 24	Commémorations
P 10	Les investissements en matériel	P 25	L'achat local
P 11	La Maison des Traditions	P 26	Etat civil/ informations pratiques communales
P 15	Interview de la directrice de l'école Charles Yvernault	P 27	Associations communales/ informations générales
P 16	Classe découverte	Page 28	Actualisation des évènements
P 17	Classe de neige		

**T**out d'abord par cette pandémie mondiale qui nous a tous contraints, petits et grands, à modifier nos comportements au quotidien.

Puis par ces attentats perpétrés dans le monde entier et notamment en France qui mettent à mal notre liberté d'expression, d'information, de transmission de l'Histoire du Monde, de notre Histoire.

Et enfin, par la mise en place d'une nouvelle équipe municipale, renouvelée à plus de 80 % (13 sur 15) à l'issue des élections de mars, animée par une volonté partagée de se mettre au service de Chassignolles et d'oeuvrer pour rassembler en collaboration étroite avec les agents communaux dans l'intérêt de notre beau village.

Les débuts ont été compliqués avec le contexte sanitaire puisque l'installation des nouveaux membres du conseil municipal n'a pu avoir lieu que le 26 mai .

Ce temps « entre deux » me conduit à remercier celles et ceux de l'ancienne équipe municipale qui ont continué à mes côtés pendant cette période.

Etre élu, c'est un engagement de tous les jours à porter haut et fort les valeurs de la République à travers des missions complexes, ce qui nécessite de se répartir les tâches, de se coordonner, de déléguer en profitant des motivations et des compétences de chacun. Le maire est au centre de l'équipe, garant de la coordination, de la motivation et de la cohésion, tout en déléguant dans un esprit de confiance réciproque.

Pour ce faire, le nouveau conseil a collectivement déterminé cinq domaines importants pour notre commune, à savoir : les travaux, la Maison des Traditions, le bien-vivre ensemble et la communication, la vie économique et l'habitat, l'école.

Il nous a semblé en conseil que chacun de ces domaines devait être pris en charge par un adjoint ou un conseiller délégué. Ce collège, que nous avons appelé un bureau, se réunit toutes les semaines.

Ces rencontres sont complétées par des travaux en commission sur chacun de ces domaines impliquant d'autres membres du conseil. Bien entendu, c'est au sein du conseil municipal que se prennent les décisions et les orientations, alimentées par les travaux préalable.

Cette nouvelle équipe a dû s'approprier en quelques mois des dossiers importants pour Chassignolles comme celui du nouveau parcours de la Maison des Traditions et le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal. Ceci, conjugué au contexte sanitaire que nous vivons depuis mars, a des répercussions sur l'avancée de ces dossiers ; cependant chacun y travaille d'arrache-pied dans l'intérêt de tous.

Avant de vous laisser découvrir le contenu de l'édition 2020 de notre bulletin, je voudrais saluer toutes celles et ceux qui oeuvrent depuis des mois dans des conditions très particulières pour nous apporter au plus près un service public de qualité, les personnels soignants et les aides à domicile, les enseignants, les couturières de l'ombre, les bénévoles des associations et tous les acteurs économiques. Soyez assurés que la nouvelle équipe est à vos côtés pour qu'il fasse bon vivre à Chassignolles, en espérant pouvoir vous retrouver prochainement à l'occasion d'un moment convivial, tant attendu par chacun de nous.

**Elisabeth Labesse**  
Maire





## Bilan des investissements 2019

### Dépenses effectives

Remboursement du capital des emprunts pour des investissements précédents	29 505,73 €
Remboursement caution logements	855,41 €
Jardin du souvenir et columbarium	11 760,00 €
Adressage lieudits (numéros et panneaux)	9 040,51 €
Installation d'une borne à incendie	3 072,26 €
Aménagement de sécurité face à la salle des fêtes	1 639,92 €
Ordinateur Maison des Traditions	965,89 €
Réaménagement douche dans un logement	4 352,51 €
	<b>61 192,23 €</b>

### Recettes effectives

Excédent de fonctionnement dégagé sur les exercices antérieurs	39 388,85 €
Fonds de compensation de la TVA	18 707,45 €
Subvention du Fonds d'Insertion pour les Personnes Handicapées dans la Fonction Publique pour les travaux de réhabilitation de la mairie	24 006,00 €
Subvention du Conseil Départemental dans le cadre du Fonds d'Action Rurale pour l'école	25 596,83 €
Subvention de l'État dans le cadre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux pour la réhabilitation de la mairie (19 331,20 €) et de l'école (16 249,47 €)	35 580,67 €
Caution versée par un locataire	410,00 €
Remboursement prêt CODAC	375,26 €
Amortissement du fonds de concours versé à la Communauté de Communes La Châtre/Ste Sévère pour l'aménagement des extérieurs de la salle des fêtes	6 928,84 €
	<b>150 993,90 €</b>

## Bilan du fonctionnement 2019

### Dépenses

Charges à caractère général : eau, électricité, combustibles, carburants, fournitures administratives et de voirie, achats boutique Maison des Traditions (38 734,82 €) / Matières premières pour la cantine (12 922,59 €) / Entretien des bâtiments, de la voirie, du matériel roulant et des terrains (30 692,81 €) / Assurances (11 677,20 €) / Maintenance matériels, frais d'affranchissement, de télécommunication, publicités, animations Maison des Traditions (32 988,65 €) / Locations matériels (2 170,19 €) / Taxe foncière (2 541,00 €) / Frais divers (682,07 €)	132 409,33 €
Charges de personnel	208 707,79 €
Charges de gestion courante : indemnités et cotisations pour les élus (25 047,26 €) / Subventions aux associations (1 335,00 €) / Participation au RPI (22 948,98 €) / Participation au service d'incendie et de secours (12 387,08 €) / Participation aux autres organismes deregroupement (4 868,71 €) / Divers (46,00 €)	66 633,03 €
Intérêts des emprunts	7 346,99 €
Amortissement du fonds de concours versé à la Communauté de Communes La Châtre/Ste Sévère pour l'aménagement des extérieurs de la salle des fêtes	6 928,84 €
	<b>422 025,98 €</b>

### Recettes

Aide de l'Etat pour 1 emploi en contrat Parcours Emploi Compétence	4 260,19 €
Produits des services : Entrées Maison des Traditions et ventes boutique (14 307,58 €) / Occupation du domaine public par Orange et Enedis (3 860,36 €) / Fonds de Péréquation Postal (14 028,00 €) et remboursement frais de chauffage par les locataires du bâtiment de l'école (3 751,84 €) / Repas cantine (14 640,60 €) / Vente de foin (450,00 €) / mise à disposition personnel communal au RPI (5 539,70 €)	56 578,08 €
Impôts et taxes : Taxes d'habitation, foncières bâties et non bâties (167 909,00 €) / Attribution de compensation versée par la Communauté de Communes (9 104,25 €) / Taxe additionnelle aux droits de mutation (15 260,91 €) / Fonds de péréquation des ressources intercommunales (10 207,00 €) / Fonds de Compensation de la TVA sur dépenses de fonctionnement 2018 (3 302,45 €)	205 783,61 €
Dotations de fonctionnement versées par l'Etat (194 812,00 €) / Compensation de l'Etat au titre des exonérations de taxes foncières et d'habitation (22 094,43 €) / Subventions du Conseil Régional (1825,00 €), du Conseil Départemental (1 500,00 €) et don Association des Amis de la Maison des Traditions (496,00 €) pour des manifestations organisées par la Maison des Traditions	220 727,43 €
Dotation aux élus locaux	3 030,00 €
Loyers des immeubles + location de la salle socio-culturelle	37 680,07 €
Don	884,00 €
	<b>528 943,38 €</b>

## Investissements 2020 (issus du budget et d'une décision modificative)

### Dépenses prévues

Déficit d'investissement fin 2019	13 187,18 €
Remboursement du capital des emprunts pour des investissements précédents	30 700,00 €
Réaménagement du parcours permanent de la Maison des Traditions (scénographie, travaux et réserve)	247 404,00 €
Provision pour remboursement cautions versées par locataires	2 500,00 €
Pare balles stand de tir	8 000,00 €
Jardin du souvenir et columbarium (aménagement paysager)	3 240,00 €
Réfection du pont des Presles	34 000,00 €
Achat tracteur et remorque	51 500,00 €
Achat désherbeur, élagueuse	4 000,00 €
Travaux de voirie	85 931,66 €
Aménagement de sécurité face à la salle des fêtes	2 000,00 €
Réhabilitation d'un logement	30 000,00 €
Réaménagement douche dans un logement	5 000,00 €
Diagnostic des travaux de réfection à entreprendre à l'église	20 000,00 €
Dépenses imprévues	10 000,00 €
	<b>547 462,84 €</b>

### Recettes prévues

Excédent d'investissement fin 2019	80 027,18 €
Virement de la section de fonctionnement	251 910,66 €
Fonds de compensation de TVA	4 000,00 €
Conseil Départemental - Fonds d'Action Rural pour la réfection du pont des Presles	17 000,00 €
Conseil Départemental - Fonds d'Action Rural pour le réaménagement du parcours permanent de la Maison des Traditions	24 000,00 €
Amortissement du fonds de concours versé à la Communauté de Communes La Châtre/Ste Sévère pour l'aménagement des extérieurs de la salle des fêtes	7 000,00 €
Remboursement cautions versées par les locataires	2 500,00 €
Cession 1 lot lotissement « Les Béjauds »	1 025,00 €
Emprunt	160 000,00 €
	<b>547 462,84 €</b>



# 2020 une année très particulière

L'année 2020 fut une année d'élections municipales et de pandémie. Comme pour toutes les collectivités locales la programmation des travaux et le lancement des investissements ont été perturbés, le vote du budget n'ayant pu avoir lieu qu'au mois de juin.

Cependant, et dans le plus strict respect des mesures sanitaires, le personnel des services techniques n'a eu à suspendre ses activités habituelles que quelques jours. Des travaux comme l'entretien de la voirie et des bâtiments communaux ont été poursuivis et des petits chantiers en cours comme les aménagements paysagers du columbarium ont pu être terminés.

## RÉHABILITATION INTÉRIEURE DU LOGEMENT COMMUNAL SITUÉ EN EXTREMITÉ DU BÂTIMENT DE L'ÉCOLE

En 2012, au regard de sa vétusté, la cuisine a été rénovée entièrement. Il convenait de poursuivre la réhabilitation des autres pièces de ce bâtiment avec la difficulté majeure qu'il se trouvait être habité et qu'il fallait reloger, avec son accord, le locataire. Un logement vacant situé dans l'îlot de l'église lui a alors été proposé et il a accepté de déménager en juillet/août. Cela nous a permis d'envisager le démarrage des travaux courant septembre. Ils devraient se terminer au cours du second trimestre 2021. Les travaux prévus dans le logement et ses dépendances sont les suivants :

sur solivage par du carrelage sur dalle béton isolée pour les deux grandes pièces.

- Dans le couloir, après la construction d'un plancher béton autoportant dans la partie située au-dessus de la descente de cave et d'une dalle sur terre-plein sur la surface restante, il est prévu la pose d'un carrelage sur la totalité de la surface.
- L'isolation de tous les murs extérieurs (plaques de plâtre sur rails et isolant)
- La mise en peinture des murs et des plafonds.
- Le remplacement de la fenêtre de la salle à manger et du châssis ouvrant de la salle de bains.
- Le remplacement de la porte existante d'accès à la cave, depuis le couloir, par une porte isolante.

### Pour la cave (très humide)

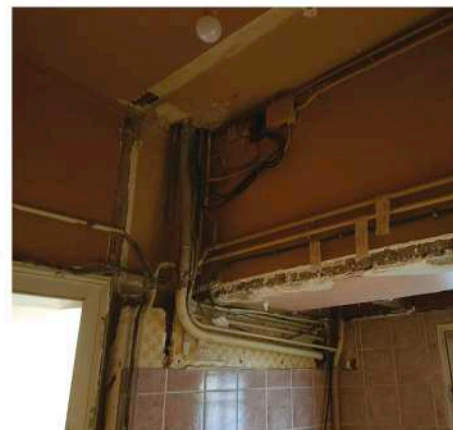
- Le remplacement du réseau électrique.
- La modification de la ventilation par la pose de deux gaines qui partiront de la cage d'escalier d'accès à la cave, passeront sous le dallage de la chambre et sortiront à l'emplacement d'un soupirail existant.
- Le remplacement de la canalisation d'arrivée d'eau depuis le compteur.

### À l'étage

- La dépose de la totalité du réseau électrique existant pour une utilisation à minima dans un premier temps.
- Le remplacement de deux fenêtres identiques à celles du rez-de-chaussée et d'un châssis ouvrant.

### Au rez-de-chaussée

- La dépose de la totalité du réseau électrique existant et son remplacement.
- La réfection totale de la salle de bains (y compris réseaux enterrés et apparents) du sol au plafond.
- Le remplacement des planchers bois



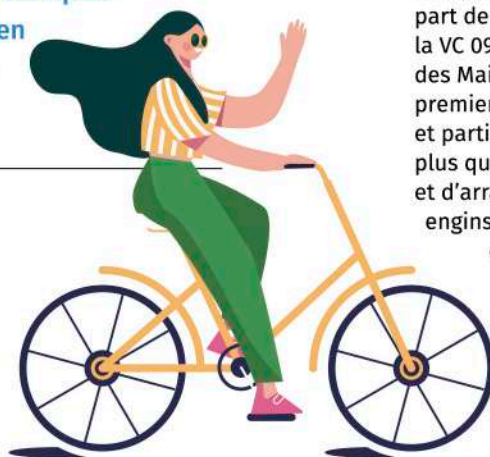
### Pour la buanderie et le garage

- La dépose de la totalité du réseau électrique existant et son remplacement.

De par la nécessité de rendre l'accès à la chaufferie indépendante des espaces destinés à la location (la chaufferie alimente le réseau de chauffage des logements et de l'école), les travaux suivants ont été envisagés :

- La création d'une ouverture pour la pose d'une porte donnant dans la cour de l'école (façade nord).
- La modification de l'installation électrique.

Les travaux d'électricité ont été notamment réalisés pour la mise en conformité de toute l'installation électrique du bâtiment.



## RÉFECTION DE VOIRIE EN ENROBÉ

La Commune de Crevant avait comme projet la réfection en enrobé de la VC 322 (le Moizeau / route du Bois de la Motte). Cette route part de son intersection avec la D41 (Chassignolles - Crevant) et la VC 09 (route de Villeboué). Ce carrefour, proche du hameau des Maisons, se situe sur le territoire de la Commune comme les premiers 40 mètres linéaires de la VC 322. Cet ensemble, carrefour et partie de VC 322, méritait d'être réparé. Les intersections de voies plus que les tronçons courants subissent des effets de cisaillement et d'arrachement qui ont pour origine, entre autres, le passage des engins équipés de pneus agraires. Il avait donc été décidé de traiter en enrobé cette partie de voirie. Le chantier a été réalisé le 23 novembre dernier par la société SETEC de DIORS (36130), à partir d'un devis s'élevant à 4100,35 € TTC



## RESTAURATION DE L'ÉGLISE SAINT-ÉTIENNE

**RAPPEL :** Ce projet lancé en 2018 était planifié ainsi :

- **1<sup>er</sup> TEMPS :** Exécuter, en mesure d'urgence, une structure de consolidation provisoire de la poutraison. Ces travaux ont été réalisés par l'entreprise Micat d'Aigurande et réceptionnés par les services de l'Etat en 2018.

- **2<sup>ème</sup> TEMPS :** Lancer une consultation d'architectes indépendants agréés par les services de l'Etat pour réaliser un diagnostic global de restauration de l'édifice. La proposition du cabinet Marie-Pierre NIGUES (79) a été retenue pour un montant de 13 639,44 € TTC. Et c'est au cabinet d'Aline BERELWITSCH qu'a été confiée la mission spécifique « diagnostic des peintures » pour un montant de 5 724,00 € TTC.

- **3<sup>ème</sup> TEMPS :** Lancer les travaux en les échelonnant en fonction des budgets successifs et des subventions obtenues.

### Les subventions de l'Etat s'élèvent à :

- 5 683,10 € pour la réalisation du diagnostic global de restauration de l'édifice
- 2 235,00 € pour la réalisation du diagnostic des peintures

### Les subventions du Département s'élèvent à :

- 2 273,24 € pour la réalisation du diagnostic global de restauration de l'édifice
- 1 341,00 € pour la réalisation du diagnostic des peintures

La Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) pourrait subventionner les travaux à hauteur de 40% du montant hors taxe.

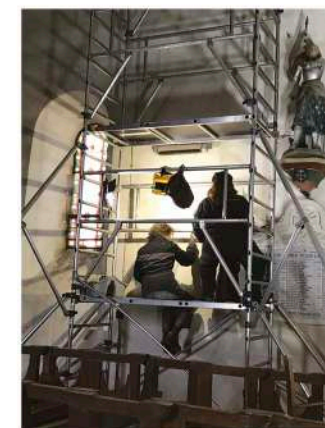
Le Département pourrait également venir compléter cette aide ainsi que d'autres organismes..

Le cabinet Marie Pierre NIGUES est intervenu le 30 septembre dernier pour scanner la structure de l'édifice par des relevés périphériques des murs, intérieurement et extérieurement, dans la perspective d'obtenir un rendu en trois dimensions.

Le cabinet d'Aline BERELWITSCH était sur place du 5 au 9 octobre pour réaliser les sondages devant permettre de rechercher la présence de peintures murales. Certaines ont effectivement été découvertes en de très nombreux endroits mais à l'heure où cet article est rédigé nous ne savons pas si elles méritent d'être restaurées. Nous attendons un rapport détaillé pour chacune de ces deux interventions.

Une rencontre a également eu lieu, le 27 octobre dernier, avec monsieur Jérôme ROBERT de l'Atelier Van-Guy, Maître-verrier décorateur, dans le but de faire expertiser l'ensemble des vitraux de l'église. Cet atelier, installé dans l'Indre et Loire, était déjà intervenu pour le remplacement de 3 vitraux situés dans le cœur de l'église dans les années 60.

Nous avons reçu le 4 novembre une analyse détaillée de l'état de ces œuvres d'art et un chiffrage des travaux nécessaires à leur restauration. A l'emplacement des châssis provisoires, en verre ordinaire, la création de vitraux de remplacement a également été chiffrée. Ces derniers seraient réalisés pour être en harmonie avec ceux existants. Le montant de ces restaurations et créations s'élève à 29 130,00 € TTC.







## COLUMBARIUM ET JARDIN DU SOUVENIR

Ce projet, lancé en 2019 par la précédente municipalité, vous avait été présenté sur le bulletin municipal de 2019. Il est constitué d'une zone de dispersion avec une colonne du souvenir, de 3 caves-urnes, de 4 columbariums, 3 de 2 cases et 1 de 3 cases, et d'un banc.

Le chantier a débuté dans les tous derniers jours de décembre pour se dérouler essentiellement en 2020. La fabrication et la pose des différents éléments ont été réalisées par la Société Granits et Marbres Mourier de La Souterraine (23), entreprise choisie pour la qualité de ses matériaux. La pose du banc et l'ensemble de l'aménagement paysager ont été réalisés par les employés municipaux.

Il reste à établir le règlement du cimetière, de cet espace nouvellement créé et à fixer les tarifs et la durée des concessions.



## TRAVAUX DIVERS RÉALISÉS PAR LES EMPLOYÉS COMMUNAUX

Comme chaque année, en dehors de l'entretien de nos espaces verts (tonte, désherbage, taille), des dépendances de la voirie (fauchage, broyage) et des démarches diverses et variées qui permettent d'assurer le bon fonctionnement de tous les services, de nombreux travaux d'entretien de la voirie et du patrimoine bâti ont été réalisés par les employés des services techniques.

Outre les créations de fossés et les poses de buses nécessaires à l'amélioration de l'assainissement de la voirie communale, plusieurs interventions ont permis d'améliorer ou de créer des accès à des terrains agricoles ou à des propriétés bâties. Nous avons noté une demande croissante pour passer de 6 à 12 mètres linéaires de busage pour les réparations ou les créations d'accès aux propriétés agricoles.

Nous apprécions l'évolution de cette demande car force est de constater que cette démarche limite fortement le cisaillement des revêtements de chaussée au droit des entrées de champs.



## TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DANS LES LOCAUX DES SERVICES TECHNIQUES

Les locaux destinés au fonctionnement des services techniques se composent de 2 corps de bâtiment : le premier se situe en parallèle de la rue de Célestine, (le plus ancien), le second correspond à une extension du premier et est perpendiculaire au précédent.

Dans la perspective de créer un stockage des petits objets de la collection de la Maison des Traditions et d'améliorer les conditions de travail des salariés des services techniques, les décisions suivantes ont été prises :

- libérer l'essentiel de la surface du bâtiment le plus ancien pour installer les étagères nécessaires au stockage de la collection. L'accès à cet espace se fera directement depuis la rue de Célestine.
- créer dans ce même bâtiment, en complément de la pièce « sanitaires/bureau » de 9 m<sup>2</sup> existante, un bureau de 11 m<sup>2</sup> afin de rendre l'espace « sanitaires » indépendant. L'accès à ces 2 pièces se fera directement par la partie extension.
- réorganiser la partie extension pour la rendre fonctionnelle en dégagant suffisamment de place pour permettre le stockage du gros matériel sans nuire au bon fonctionnement de l'activité mécanique.



Le programme de curage de fossés a été particulièrement important cette année. Il s'est déroulé principalement du 10 mars au 5 mai, sur une durée totale de 9 semaines. Ce travail a été réalisé avec l'ancien tracteur Renault équipé de la rigoleuse « Greffet/rotovario ».

À l'occasion de l'arrivée de la deuxième vague de la pandémie il a été décidé

de compléter, en surfaces couvertes pour les récréations, le préau de l'école. Ainsi, la dépendance désaffectée abritant les anciens wc de l'école a été transformée. Huit wc ont été démolis, mais à chaque extrémité de la construction, deux ont été conservés pour laisser à cet équipement la vision de son affectation à la construction.





# Les investissements en matériel

## Le remplacement du tracteur

Le tracteur RENAULT ERGOS 95, en service depuis 1983, n'étant plus en état de fonctionner sans que soient engagés des frais de réparations très importants, il a été décidé d'effectuer son remplacement par un matériel d'occasion en parfait état. Ce tracteur devait être adapté aux travaux que nous réalisons régulièrement sans que notre politique de mutualisation de moyens pour la réalisation des travaux de broyage soit abandonnée. La qualité du service après-vente que l'on pouvait attendre de notre vendeur entrainait dans les critères préalables à notre sélection.



Après avoir sollicité les sociétés BASTARD, BEAUVAIS, HUMEZ et CLOUE, notre choix s'est porté sur un tracteur KUBOTA M5111 DTHQ de 113 cv proposé par la société CLOUE de Châteauroux. Le prix de vente annoncé était de 45 444,00 € TTC. La mise en circulation de ce matériel, de première main, datait de 2018, il affichait au compteur 1030 heures d'utilisation et bénéficiait d'une garantie de 33 mois.

- Il est équipé d'un relevage à l'avant ayant très peu servi et de 3 prises hydrauliques à l'arrière.
- Sa conception permet une bonne visibilité depuis le poste de conduite
- Il possède un bon confort pour son utilisateur.
- Sa conception de type « maraîchage » permet de travailler à des vitesses très lentes adaptées à l'utilisation de la rigoleuse.

Dans la négociation, la société CLOUE nous a repris notre ancien tracteur RENAULT équipé d'un broyeur de haies Rousseau (hors service depuis de nombreuses années), pour un montant de 4 800 € TTC



## LA COMMUNE DE CHASSIGNOLLES DÉTIENT UN BEAU LIEU, TÉMOIN VIVANT DE NOTRE HISTOIRE RURALE.

Merci à nos anciens et plus particulièrement François Noc et Rémy Pirot qui ont créé, avec d'autres, la Maison des Traditions, et merci aux bénévoles qui s'impliquent pour la faire vivre, ainsi qu'à Carole et Marie employées par la commune.

La municipalité est consciente de la responsabilité qui lui incombe dans la transmission de cet acquis ; elle sait également aussi qu'elle ne pourra y arriver seule. La commune de Chassignolles n'a ni les compétences ni les moyens financiers pour porter un projet d'évolution.

Nous avons entrepris diverses démarches qui ont été écoutées avec attention et intérêt par notre député Nicolas Forissier ainsi que par Patrick Judalet, président de la Communauté de Communes de La Châtre-Sainte Sévère. Leur engagement à ce sujet fut d'avoir rapidement des contacts importants avec la Direction Régionale des Affaires Culturelles sous l'autorité du Préfet de région. Ce dernier a personnellement demandé au conservateur régional de venir nous rencontrer avec l'architecte des bâtiments de France, pour étudier sur place les perspectives possibles afin de positionner la Maison des Traditions dans un cadre plus large (le Pays de La Châtre en Berry, le Parc Naturel Régional Sud Berry, la Région Centre-Val de Loire...) en lien avec la Communauté de Communes. Une rencontre très riche a été organisée sur place le 10 Novembre dernier.

Le conseil municipal qui s'en est suivi le 16 novembre décide que :

- la Maison des Traditions constitue un atout important pour la commune de Chassignolles et doit être mieux valorisée.

- la commune ne peut porter seule ce projet et qu'il est indispensable de le positionner en partenariat avec d'autres pour bénéficier de leurs conseils, de leurs expériences et aussi trouver des sources de financement.
- tout cela demande du temps pour bien savoir ce qui doit être fait et comment.

Le conseil municipal a donc décidé de prendre un temps supplémentaire dans la réflexion pour la mise en place du nouveau projet, tout en continuant activement à animer et faire vivre la Maison des Traditions.

Nous sommes convaincus que la Maison des Traditions prend une signification importante dans le contexte particulier que nous vivons : questionnement sur les choix de vie, recherche de sens... Le témoignage de l'histoire est essentiel et apporte des éléments de réflexion pertinents, nous en avons la conviction. Ce temps sera mis à profit pour écrire précisément ce que nous voulons entreprendre avec l'ensemble des acteurs : municipalité, association des Amis de la Maison des Traditions, groupe paysage, Direction Régionale des Affaires Culturelles, Communauté de Communes La Châtre-Sainte Sévère.

Vous verrez au travers des articles joints que le temps ne s'est pas arrêté dans votre musée et que nous avons tous hâte de nous y retrouver avec une saison 2021 enrichie sur le plan culturel.

**Benoît Maistre**  
Adjoint en charge de la Maison des Traditions



# Conserver et transmettre

Telle est la devise de François Noc, l'un des créateurs du musée : témoigner, montrer aux générations futures ce qu'était le mode de vie rurale au siècle dernier. Cette année, François a commencé à former de « jeunes Amis » de la Maison : un flambeau difficile à porter. Alors en cette matinée de septembre, rendez-vous aux Béjauds pour le démarrage du tracteur Société Française. Le maître est là, passionné, à la manœuvre : « vérifier le niveau d'eau, l'huile SAE30, surtout non détergente, chauffer la boule, balancer la poulie », le « Société » s'éveille, tousse un peu, et le voilà parti. Malgré les années, sa voix n'a pas changé, enfants nous l'imitons, nous avons tous un « Société ». Nous le reconnaissons de loin lorsqu'il venait un soir d'été. Demain ce sera la batteuse, la fête, les voisins, le vieux moulin en bois s'est déplacé pour moudre le café, les tartes, les assiettes, tout est prêt.

Tracteur et vannerie, les Amis-élèves ont bien noté ce qui les attend, mais sans faire la fête cette année. Inventaire et entretien des collections furent au programme tandis que notre participation à la restructuration du musée s'annonce. Une raison de plus de rejoindre notre association, car contribuer à l'avenir du musée, c'est joindre l'utile à l'agréable.

Une maison des inventions respectueuse des traditions

Selon le projet de modernisation initié par la municipalité, la Maison des Traditions doit « être une passerelle entre tradition et modernité, un lieu d'Histoire ». La DRAC, sollicitée par Benoît

Maistre confirme ces choix par une formule telle que : « présentez un projet scientifique et culturel et la DRAC vous aidera ». La Maison présente deux visages : la tradition et le progrès. Le premier lui a donné son nom et fait le succès des fêtes thématiques d'été et d'automne ; le second, relatif à la soif de progrès, à la créativité de l'Homme, invite à regarder une « maison des transitions », une « maison des découvertes », fruits des Lumières qu'il faut sortir de l'ombre. La locomobile illustre bien ce double message : l'imaginer déplacée par des bœufs, la voir entraîner les batteuses au lendemain de la guerre, l'entendre siffler à l'heure du repas, tout cela évoque l'agriculture traditionnelle berrichonne ; par contre, penser à l'anglais James Watt, à son invention de la machine à vapeur évoque la première révolution industrielle de dimension européenne. D'importantes mutations scientifiques, sociales, économiques, financières, environnementales vont suivre. La mondialisation aujourd'hui. Ainsi en réponse aux vœux exprimés, notre association propose d'accorder une place à la science à l'origine du machinisme qu'expose le musée et, tout en gardant un œil sur l'Histoire et nos racines chassignollaises, de découvrir, à l'intérieur de la Maison des Traditions, une maison des inventions qui accordera une place méritée aux traditions locales.

**Daniel Rochoux**  
Secrétaire de l'association AMdT



## Réinventer la Maison des Traditions



Avec la pandémie qui nous frappe, la Maison des Traditions, comme d'autres lieux culturels, a dû s'adapter au fil de l'actualité et se réinventer.

À la veille de l'ouverture du musée, à Pâques, nous nous sommes retrouvés confinés. Nous n'avons pu accueillir les visiteurs comme chaque année à cette époque. Cependant, un esprit de résistance et de liberté s'est emparé de nous ! Vous ne pouvez pas venir au musée, c'est le musée qui vient à vous !

Nos animations sont devenues numériques et virtuelles. Par le biais de notre page Facebook, nous avons gardé un lien avec vous, avec nos visiteurs et apporté ainsi une fenêtre ouverte sur l'extérieur.

Malgré la crise sanitaire, Chassignolles a souhaité offrir un espace de liberté, de création et d'imagination. Ainsi, la Maison des Traditions et la Grange aux Pianos ont uni leurs efforts, la première en initiant un marché de producteurs lors du week-end des 17, 18 et 19 juillet à proximité de la seconde, qui a maintenu ses concerts au fil de l'été.

La Maison des Traditions a donc ouvert uniquement durant

l'été. Certains ateliers comme « La Maison des Traditions fait son beurre », plébiscité depuis plusieurs années, incompatible avec les mesures sanitaires, a été remplacé au profit de trois autres animations : « Au fil de la laine », « La Maison des Traditions en fait tout un œuf »

et « La Maison des Traditions feutre sa laine ». Les familles présentes, au total, sur l'ensemble des manifestations, plus d'une centaine de participants ont accueilli avec un grand plaisir ces quelques heures de récréation, tout comme la visite théâtralisée intitulée « Les Quatre saisons sur la terre de Chassignolles » créée et interprétée par la Compagnie L'Oreille à Plumes, qui a ouvert la saison estivale.

Quant aux enfants scolarisés à l'école du Magny, ils ont bénéficié d'une représentation d'un spectacle jeune public intitulé « Le Retour du Printemps » écrit et interprété par la Barda Compagnie, grâce au dispositif du PACT (Projet Artistique et Culturel de Territoire), financé par la Région Centre -Val de Loire, en partenariat avec la Communauté de Communes La Châtre et Ste Sévère. 70 élèves de 2 à 7 ans ont laissé éclater leur joie !





# L'inventaire de la collection permanente

A côté de cela, le personnel du musée a dû réadapter ses activités. En télétravail à partir de la mi-mars, Carole et Marie ont poursuivi le travail de l'inventaire, débuté en novembre de l'année 2018 avec l'aide d'un groupe de bénévoles issus de l'association des Amis de la Maison des Traditions, du Groupe Paysage et du Conseil Municipal, notamment la partie documentaire qui jusque-là était à peine esquissée. Les recherches documentaires permettent de préciser une datation de création ou d'utilisation, de donner un lieu ou un nom de fabricant... Ces éléments contribuent à enrichir les connaissances sur les collections permanentes et ainsi à diffuser, à transmettre ces nouvelles connaissances au public par le biais d'animations, de visites...

Un objet, une œuvre, raconte une histoire de par son aspect, son état de conservation, son ancienne appartenance... Pour la responsable de musée que je suis, il s'agit de découvrir cette histoire afin de la préserver et de vous la transmettre ; vous, public du musée. Nous pouvons comparer la quête de cette histoire à une enquête policière. Dans un premier temps, tout est question d'observation afin de recueillir des indices. L'état de l'objet, son usure, la position de ses rayures, sa forme, les matériaux utilisés, le décor

ou les inscriptions... sont des indices précieux. Dans un deuxième temps, ces indices sont décryptés et analysés. En effet, la forme, les zones d'usure, les rayures fournissent des éléments sur son utilisation... Les matériaux, le décor ou les inscriptions... déterminent le lieu géographique de fabrication mais aussi sa période d'utilisation. Parfois, avec un peu de chance, la ou les inscriptions révèlent le nom du fabricant ou du propriétaire ou un nom de commune... Dans un troisième et dernier temps, des recherches documentaires (documents écrits, tableaux, cartes postales...) permettent de contribuer à découvrir ou à affirmer les hypothèses. A partir d'un indice, nous tirons un fil d'une histoire et si celui-ci s'avère être une fausse piste ou une impasse, nous en prenons un autre jusqu'à obtenir l'histoire.

Il s'agit d'un travail de patience, de longue haleine mais tellement passionnant ! Vous voulez essayer, venez nous rejoindre. Nous sommes à la recherche de bénévoles. Vous pouvez prendre contact avec nous à la mairie au 02 54 48 07 02, sauf le mercredi.

## Carole Foucault

Responsable de la Maison des Traditions

## La Maison des Traditions en ligne

**La Maison des Traditions garde un lien avec son public toute l'année sur Internet et les réseaux sociaux, notamment grâce à la page Facebook dédiée au musée.**

Avec une moyenne de 2 publications par semaine, nous communiquons les informations sur le fonctionnement de la Maison des Traditions et les animations autour de Chassignolles, comme les événements de la Grange aux pianos. Nous partageons les avancées du projet de rénovation du musée et les progrès de l'inventaire de la collection. Nous présentons, les employées et bénévoles durant leur travail et de façon plus générale, la vie de la Maison des Traditions.

Durant le confinement, nous avons développé de nouveaux concepts, comme associer des extraits de Célestine ou des citations de George Sand à des photos de Chassignolles ou d'objets du musée en lien avec ces textes. Les Journées Européennes du Patrimoine se sont déroulées en ligne. Nous avons publié 6 articles abordant plusieurs thématiques composés de photos d'objets de la collection et d'anecdotes. Cette alternative a été bien accueillie par notre public en ligne.

Cette page possède à ce jour 2021 abonnés. La plupart d'entre eux sont Français et résident dans le département de l'Indre mais d'autres nous suivent depuis différents pays, y compris hors Europe. Certaines publications ont reçu une audience élevée comme notre publication sur un tarare qui a touché 3700 personnes en seulement 4 jours.

Cette page nous permet de communiquer avec le public, à travers les commentaires sous nos publications et par message privé.

Nous sommes nouvellement sur Instagram où vous pouvez également nous suivre dans notre travail !

**Nous trouver sur Facebook :**  
@maisondestraditionsdechassignolles

**Nous trouver sur Instagram :**  
@maisondestraditions36

**Notre site Internet :**  
www.lamaisondestratiditions.org

**Marie Imbert**  
Maison des Traditions de Chassignolles

## UN RÉSUMÉ EN CHIFFRES

Pour l'instant, depuis novembre 2018 ce sont :

- Plus de **1400 objets**, outils et machines inventoriés
- Plus de **1700 fiches d'inventaire**

Dont environ :

- **80 machines** anciennes
- **850 outils**
- **200 poteries et céramiques**
- **130 objets domestiques**
- Une **quarantaine de pièces de mobilier**
- Une **soixantaine de pièces dans la collection art graphique et photographique...**

# interview

HÉLÈNE BLANCA



## Bonjour Hélène, depuis quand êtes vous directrice de l'école de Chassignolles ?

Bonjour, j'ai été affectée à l'école Charles Yvernault de Chassignolles pour la rentrée scolaire 2018 / 2019, en tant que directrice et professeure des écoles en charge de la classe de CM1 et CM2, d'un effectif de 23 élèves cette année.

## Comment vous sentez-vous dans votre poste ?

Dès mon affectation, j'ai fait fonction de directrice pour cette école de deux classes, qui comptait 47 élèves. L'année suivante, le poste de titulaire étant toujours vacant, j'ai candidaté pour l'occuper officiellement et j'ai obtenu satisfaction. J'ai donc entrepris une formation d'une année que je poursuis actuellement. Je me sens parfaitement bien ici puisque je suis toujours là.

## Mars 2020 - Covid

### Comment avez-vous vécu cette période ?

Le confinement total dû à la Covid 19 nous a demandé un volume de travail de préparation plus conséquent pour continuer à enseigner à distance. Cela a également demandé plus d'explications aux parents, relais indispensables pour faire travailler les enfants à domicile.

Des cours ont été transmis aux familles par internet et j'ai mis en place une classe virtuelle, où, par petits groupes de 3 à 4 élèves, je pouvais communiquer visuellement avec eux et les faire travailler en direct. Avec plusieurs connexions par semaine, j'ai réussi à maintenir le lien avec l'école et conserver la motivation de mes élèves.

### Retour à l'école le 11 mai - Quels effets ?

À la fin du confinement, le 11 mai 2020, le retour à l'école ne pouvait s'effectuer que pour les enfants dont les parents avaient donné leur accord. Un protocole strict a été prescrit par le ministère et mis en place avec l'aide de la municipalité, afin de pouvoir recevoir le maximum

d'élèves, tout en respectant les règles de distanciation mais, de nombreuses activités ont été annulées. J'ai ainsi pu accueillir tous les CM2 dans ma classe. Les élèves de CM1 ont été déplacés dans la classe de Jérôme Bridon, dont seulement 1 CE2 et 1 CM1 étaient revenus à l'école. Enfin, pour les deux dernières semaines de l'année scolaire où l'école était ré-ouverte pour tout le monde, seuls deux élèves sur l'ensemble des deux classes n'ont pas repris.

### Pourriez-vous nous faire un pré-bilan de rentrée ?

Chez les élèves entrant en CM1 et CM2, je n'ai pas remarqué de retard

particulier par rapport aux années précédentes. Il ont bien travaillé et il n'y a pas eu de décrochage. Chez les CE2, on constate qu'il y a un peu moins de motricité, mais il n'y a encore rien d'alarmant.

### L'école a-t-elle fait l'objet d'aménagements particuliers ?

Outre la réorganisation des salles de classe, la cour a été séparée en deux afin d'éviter le brassage entre les élèves. La période pluvieuse de l'automne m'a amenée à interpellier la mairie sur la nécessité de disposer d'un second espace couvert. Des travaux sont actuellement en cours pour transformer les anciennes toilettes, afin que chaque classe puisse bénéficier d'un second préau pour les récréations.

Merci Hélène de nous avoir accordé un peu de votre temps. Nous espérons que la situation sanitaire va évoluer favorablement afin que vous puissiez reprendre les activités extérieures. Rappelons d'autre part, que le séjour au ski a été reporté en 2021.

### Patrick Blin

Conseiller délégué aux Affaires Scolaires





# CLASSE DÉCOUVERTE DU RPI CHASSIGNOLLES - LE MAGNY

Les élèves de CP-CE1 partiront entre avril et mai 2021 en séjour découverte ayant pour thème "Devenir un citoyen responsable".

## LE FINANCEMENT

Le coût du voyage est de 162 euros par élève soit un total de 6 642 euros. Pour financer cette sortie, une vente de chocolats avait été réalisée l'an passé : les bénéfices ont été de 1 300 euros pour l'école de Le Magny. Une opération recyclage de papier avec Véolia en 2019 a permis de récolter 630 euros et une vente de sacs isothermes a rapporté 450 euros. Si les conditions sanitaires le permettent, les parents participeront aux emballages cadeaux dans le magasin Décathlon à St Maur (36). L'Association des Parents d'Elèves les CHATS-MAGNOLLES participera financièrement en versant 2 000 euros. Le RPI accorde une subvention de 1000 euros. Les parents participeront également à hauteur de 10 euros pour que les enfants puissent tous s'acheter un souvenir au Futuroscope.

Pour compléter le financement, la coopérative scolaire payera le reste du voyage ainsi que les licences USEP (enfants et adultes).

## LES ACTIVITÉS

Les enseignants et élèves débiteront leur séjour à Mérigny (36) par une randonnée pédestre de 2 heures sur les traces des sarcophages et des castors autour du rocher de la Dube.

Nous pique-niquerons, puis dans l'après-midi, la classe sera séparée en deux groupes : le premier fera de l'escalade et le second du tir à l'arc ventouse, puis inversement.

Après ces activités, l'USEP offrira un goûter aux enfants.

Nous partirons ensuite rejoindre les centres d'hébergement à Luret (36) et Tournon-Saint-Martin (36) où chaque commune hébergera une classe.

Après l'installation des enfants, nous irons dîner dans les centres et, pour terminer la journée, nous effectuerons une balade crépusculaire.

Le lendemain matin, après un petit déjeuner dans les centres, nous partirons au Futuroscope (86) où un guide nous accompagnera toute la journée. Le midi, nous pique-niquerons.

Nous pourrions faire différentes attractions, par exemple :

- Les lapins crétiens
- La Vienne dynamique
- Le sauvetage académie
- Le circuit
- Les yeux grands fermés
- L'âge de glace

Nous terminerons notre journée par la boutique où tous les enfants pourront acheter un souvenir à hauteur de 10 euros.

**Ingrid Junjaud et Sophie Gion**

Enseignantes de Le Magny



## LES DATES

Le séjour aura lieu du **lundi 29 mars au samedi 3 avril**. Le départ du lundi est fixé vers 6h du matin et le retour du samedi soir vers 20h.

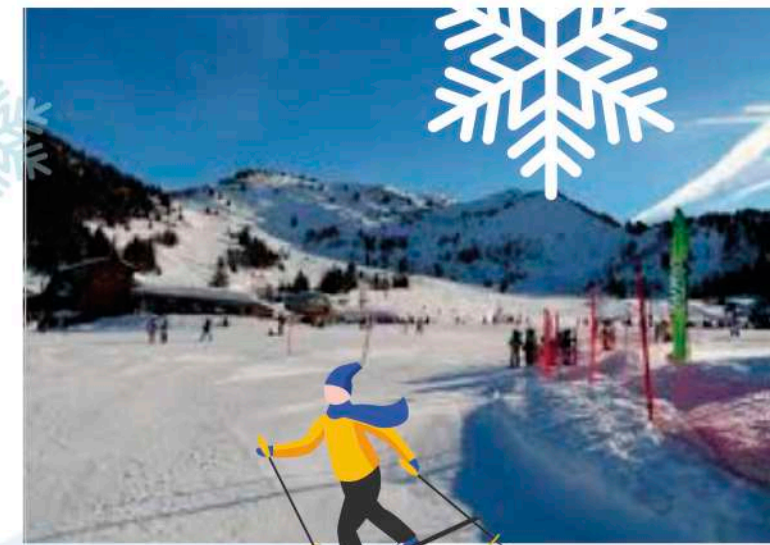
## LE COÛT

Le coût total pour 43 enfants est de 23 800 euros, soit environ 550 euros/enfant. Il se décompose comme suit :

- Transport aller/retour : 3 490 euros
- Pension : 12 642 euros (49 euros/jour/enfant)
- Remontées pour 5 jours : 1 978 euros (46 euros/enfant)
- Location matériel de ski : 215 euros (1 euro/jour/enfant)
- Cours de ski ESF : 1 640 euros (82 euros/jour/enfant)
- Animateurs pour 6 jours : 1 800 euros (150 euros/jour/classe)
- Randonnée raquettes : 360 euros (180 euros/classe)
- Chiens de traîneaux : 880 euros (440 euros/classe)
- Médailles ESF : 301 euros (7 euros/enfant)
- Rencontre pisteur secouriste : 280 euros (140 euros/classe)
- Balade en chiens de traîneaux : 100 euros (50 euros/classe)
- Droit d'inscription au pep : 86 euros (2 euros/enfant)



# Classe de neige 2021



## LE LIEU

### Collet d'Alleverd (Isère)

C'est une station familiale avec 28 pistes, qui compte 35 km de domaine skiable. La station est située à 1450 m d'altitude (altitude max. 2100 m).

Le logement est prévu au Centre Valcoline - Jacques Effroy. Ce centre est labellisé clef verte (1<sup>er</sup> label environnemental). Il est situé à 100 m des pistes, il n'y aura donc pas de transport pour aller skier.

## ACTIONS MENÉES POUR FINANCER LE SÉJOUR

### En 2019,

La vente de chocolats de Noël. La soirée tartiflette le samedi 16 novembre à la salle des fêtes de Chassignolles. Les emballages cadeaux dans les enseignes Décathlon et Maison du monde à Châteauroux. samedi 14 et dimanche 15 décembre samedi 21 et dimanche 22 décembre - lundi 23 décembre et mardi 24 décembre

### En 2020,

Le loto le 18 janvier à la salle des fêtes de Chassignolles. Un concert organisé par Marie-Claire Tribet qui a rassemblé les chorales de Le Magny, d'Aigurande et d'Arthon le 26 janvier dans l'église de Chassignolles. Le site « La Trousse à Projets » a permis de récolter de l'argent par des dons. L'association des parents d'élèves a provisionné la somme de 3900 euros. Le R.P.I subventionne à hauteur de 5000 euros. Si les conditions sanitaires le permettent, une soirée tartiflette est programmée le 6 février 2021.

### Ce qui reste à la charge des familles :

Le reste à charge pour les familles est estimé à environ 100 euros. Les enfants auront une enveloppe souvenir de 10 euros compris dans ce prix.

**Hélène Blanca**

Directrice de l'école de Chassignolles



# 2020, une année marquée par la COVID-19



L'année 2020 restera dans les mémoires. La présence de la COVID 19 a transformé de nombreuses habitudes et obligé chacun de nous à des adaptations et restrictions : au quotidien, à l'intérieur du cercle familial, dans la vie sociale, dans le milieu professionnel, dans notre perception du temps et des déplacements, dans notre relation à notre cadre de vie immédiat. La durée des contraintes sanitaires modifie significativement la vie de chacun. Elle met aussi en péril des emplois : les métiers du commerce, de la restauration, de l'industrie, de l'artisanat, du tourisme, du spectacle sont particulièrement touchés. Nous formulons le souhait que les activités ralenties ou interrompues de chaque secteur impacté puissent reprendre en 2021 dans de bonnes conditions.

Notre rapport aux autres subit aussi dans ce contexte une profonde modification, soit par la peur de contracter la maladie, soit par la crainte de la transmettre à notre insu aux plus fragiles. Si la longue période d'épidémie questionne chacun de nous sur nos rythmes et modes de vie et contraint fortement notre vie familiale et sociale, elle nous permet aussi de mieux réaliser ce qui nous est profondément essentiel. L'un de ces points est certainement l'accès aux soins avec un système de santé performant sur l'ensemble du territoire national.

Nous remercions ici avec une grande reconnaissance les personnels soignants et les aides à domicile qui travaillent sur la commune de Chassignolles, ainsi que tous ceux qui oeuvrent au quotidien pour la santé de chacun.

Le tissu associatif subit lui aussi de nombreux effets : la perte d'activités, d'adhérents, de bénévoles. C'est avec lui toute une vie essentielle à notre commune qui perd ses repères et en appréhende les effets durables. Nous espérons que tout ce dynamisme pourra reprendre dès que possible.

Malgré cette réalité, des élans de solidarité se sont aussi développés dans la commune par des actions spontanées : confection de masques en tissu pendant la pénurie, fabrication de protection en sacs poubelle pour équiper le personnel de santé, ateliers pour les enfants pendant la période sans école, aides diverses auprès de son ou de ses voisins plus âgés... Nous sommes reconnaissants pour tous ces gestes qui montrent une belle générosité et solidarité dans notre village.

La mairie dans son ensemble a aussi été impactée par cette année particulière. L'installation du nouveau conseil municipal a été repoussée au 26 mai et l'organisation des premiers temps du confinement a été prise en main par l'ancienne équipe municipale. L'ouverture au public du secrétariat de la mairie et de l'agence postale communale a été maintenue. Dans le même temps, une aide matérielle pour les courses à destination des personnes les plus fragiles a été mise en place.

Rapidement, la commune a commandé des masques chirurgicaux pour protéger ses habitants. De son côté, le Conseil Départemental dotait chaque indrien d'un masque lavable. Ces derniers sont arrivés en premier et les élus de l'ancienne équipe municipale ont pu faire la distribution de la première livraison au mois de mai. La nouvelle équipe municipale a pris le relais pour la distribution des deuxième et troisième livraisons de masques.

Les masques chirurgicaux commandés par la municipalité ont quant à eux été livrés le 6 juin. Le nouveau conseil municipal a décidé lors de sa séance du 9 juin de les conserver par « principe de précaution » pour pallier à une éventuelle pénurie.

La mise en place des protocoles sanitaires pour les employés communaux au fil des directives gouvernementales a demandé et demande encore une adaptation rigoureuse à chaque évolution de la crise sanitaire. Nos employés municipaux aménagent leur quotidien professionnel avec une réelle responsabilité et efficacité qui traduit leur sens du service public. L'équipe municipale tient à remercier chacun d'eux chaleureusement.

## Rencontre avec les employés municipaux

**Thérèse Megray, agent de restauration scolaire**



« J'ai d'abord été mise en confinement car l'école était fermée. La reprise de l'école en mai s'est bien passée car il n'y avait que 12 élèves sur 39 qui ont repris, puis par demi-groupe de 15 dans un second temps. Cela permettait de placer les enfants trois par table dans le réfectoire sans difficulté. Les protocoles étaient lourds à cette période et demandaient un nettoyage plus fréquent des sanitaires, des poignées de porte, du réfectoire avec des produits qui provoquent des maux de tête. Depuis la rentrée de septembre, les protocoles de nettoyage sont moins contraignants. A aucun moment je n'ai ressenti d'inquiétude à travailler au contact des enfants, y compris avant le port du masque pour eux. »

**Sylvie Pirot, secrétaire de mairie**



« Je n'ai pas souhaité d'aménagement de mon travail car je n'ai à aucun moment ressenti d'appréhension à recevoir le public. Je ne pouvais pas envisager d'être en télétravail par manque de réseau à mon domicile et surtout, il me semblait normal que le secrétariat reste ouvert au public, en particulier pour être présente auprès des gens qui auraient des besoins. Quelques-uns sont parfois venus pendant le confinement juste pour parler ou pour être rassurés. Je trouve que c'est très important d'être à leur écoute aussi dans ces moments difficiles. »

**Carole Foucault, responsable de la Maison des Traditions  
Marie Imbert, assistante de Carole**



« Il a fallu s'adapter au télétravail et réorganiser ce qui était prévu pendant et après le confinement. Nous avons pu reprendre l'inventaire de la Maison des Traditions à deux en mai, puis avec les bénévoles à partir de juin. Le re-confinement actuel remet en pause notre travail sur le site. Il a fallu aussi proposer des ateliers plus adaptés à la distanciation pendant le déconfinement. Ce qui a été difficile, c'est de ne pas pouvoir profiter pleinement du moment de partage qui est essentiel dans les ateliers. Les distances sanitaires sont un frein à une relation naturelle et conviviale. Chaque animation proposée nous mettait aussi dans l'appréhension de réunir toutes les conditions pour que les participants ne soient pas contaminés de notre fait. Il nous semblait nécessaire qu'ils se sentent bien autant par les dispositions prises pour chaque animation que par un accueil chaleureux pour les rassurer. Les adultes comme les enfants ont semblé très satisfaits des activités proposées et privilégiés d'avoir pu se changer les idées. Nous avons un regret, celui de l'annulation du dernier spectacle le jour de sa présentation pour cause de cas contact d'un des artistes. »

**Yves Charbonnier, agent technique**



« Je travaille beaucoup en extérieur. Après les 2 premiers jours d'arrêt imposés au tout début du confinement, j'ai pu reprendre immédiatement. Je travaille souvent seul, pour les espaces verts, la voirie, le cimetière. Il nous a aussi fallu, à partir du déconfinement, aménager les espacements des bancs de l'église pour les offices et nettoyer la salle des fêtes pour les conseils municipaux. Lorsque nous devons faire un travail à deux, le port du masque est obligatoire en intérieur. C'est une gêne, surtout avec les lunettes, la chaleur, et encore plus dans les efforts intenses, mais on s'habitue. »



**Marie-Claire Tribet, responsable de l'agence postale, agent d'entretien des locaux communaux et aide périscolaire.**

« Passé le premier jour d'inquiétude avec la manipulation de monnaie, j'ai eu le sentiment de me sentir utile auprès des habitants. Une ré-organisation du retrait de pain a été nécessaire pour limiter tout contact. Dans le même temps, le nettoyage de l'ensemble des locaux municipaux a demandé et demande encore plus de précautions à cause des produits spécifiques utilisés. L'entretien des sanitaires de l'école nécessitait un passage plus fréquent au moment de la reprise. Ce qui m'a marqué le plus, c'est le regard désemparé des enfants à leur retour en classe face à nous qui étions masqués ». Marie-claire n'a pas non plus oublié son précédent métier et confectionne sur ses temps de loisirs avec son matériel et ses tissus, de nombreux masques. Si au départ il s'agissait d'équiper les employés municipaux, nous avons ensuite été très nombreux à profiter de ceux-ci pendant la pénurie. Aujourd'hui encore elle continue d'en confectionner à la demande.



**Michaël Caziot, responsable du service technique**



« Je n'ai pas eu d'arrêt pendant le confinement. Dès le premier jour je suis intervenu seul pour mettre en place du plexiglas dans les locaux de la mairie et de l'agence postale et permettre l'ouverture au public. Nous avons ensuite eu un été avec de très fortes chaleurs ce qui rend difficile notre travail. Cela nous demande des aménagements d'horaires en commençant à 6h le matin et une adaptation de notre vie de famille. Dans l'ensemble, l'organisation permet que chacun de nous travaille le plus possible seul sur son poste, surtout en intérieur. Lorsque nous travaillons à deux, nous sommes obligés de porter le masque. Nous essayons d'éviter le plus possible cette situation qui rend le travail plus difficile. »

**Serge Daudon, agent technique**



« De mon côté, je travaille surtout en extérieur, dans l'entretien des routes avec le tracteur pour broyer les haies ou la tonte des bas-côtés. Quand nous travaillons à plusieurs à la même tâche, nous essayons de le faire à tour de rôle, c'est plus simple. Même s'il n'y a pas de contact avec le public, il reste quand même une petite appréhension quand il faut ramasser les ordures dans l'espace de tri sélectif.

Il faut aussi désinfecter les outils ou le tracteur après l'utilisation par quelqu'un d'autre. Cela demande de faire plus attention. »

**Céline Huvé**

Adjointe en charge de la Solidarité, du Bien-vivre ensemble et de la Communication



# L'association Les Chats-Magnolles



Les manifestations et animations organisées par les Chats-Magnolles sont réparties sur les deux communes et sont devenues au fil du temps des rendez-vous récurrents auxquels la population locale et les enfants du RPI sont très attachés. Citons par exemple la bourse aux jouets qui se tient traditionnellement le 1er dimanche de décembre à l'ECLAM à Le Magny ou encore la brocante qui a lieu en avril dans les rues de Chassignolles. D'autres animations sont spécifiquement dédiées aux enfants, comme le spectacle de Noël, offert par l'association avec des cadeaux pour chaque classe, le tout choisi par les enseignants, ou encore le bal masqué et le défilé de Mardi Gras avec ses crêpes (merci aux parents...). la kermesse en juin après le spectacle offert cette fois, par les enfants et les enseignants, aux parents... Les Chats-Magnolles participent également au financement du voyage au ski qui a lieu tous les 3 ans pour les écoliers de Chassignolles et au voyage biennal des CP-CE1 de Le Magny, participation établie cette année à hauteur de 3957,47€ pour le ski et 2000€ pour les CP-CE1.



Ils font vivre un marché de Noël avec de jolies créations réalisées par les parents ou des bénévoles, proposent une grille de Noël, une tombola pour le carnaval, assurent le service et la buvette à la St Vincent à Chassignolles, ainsi que la buvette et la restauration lors de la kermesse et la Bourse aux jouets. En outre, l'association participe à la vie économique locale en proposant les produits des commerçants locaux lors des manifestations qu'elle organise.

En retour, certains participent au financement des animations soit en numéraire, soit en offrant des lots. En réaction à la crise COVID-19 qui a paralysé notre pays, l'association a ouvert une boutique éphémère située à Le Magny et a développé un site Internet qui présente régulièrement des photos, des articles réalisés pour le marché de Noël, avec la possibilité pour chacun de réserver ses coups de cœur en ligne :

[chatsmagnolles.wixsite.com/monsie](https://chatsmagnolles.wixsite.com/monsie).

Preuve de son dynamisme et de son implication dans la vie locale, ses actions sont régulièrement relayées dans les pages de la Nouvelle République et de l'Echo du Berry.

Enfin, l'association est reconnue d'utilité publique, ce qui lui permet de délivrer des reçus nominatifs officiels, afin que les dons qui lui sont faits puissent être transformés en crédit d'impôt.

Rappelons que toutes ces actions sont réalisées au bénéfice des écoliers, et que tous les soutiens sont les bienvenus...

Nathalie Barlou  
Conseillère municipale



# Comment l'association Familles Rurales a-t-elle vécu l'année 2020 ?



Depuis le début du confinement toutes les activités de loisirs ont été supprimées : Club joie de vivre, atelier mémoire, banquets. Du fait de la situation encore alarmante en septembre, aucune reprise n'a eu lieu car nous pensions que les gestes barrières ne seraient pas faciles à respecter.

Par contre l'activité maintien à domicile a été conservée dans sa grande majorité. Dès le 12 mars, la Fédération Départementale a préconisé de suspendre les interventions dites de confort telles que le ménage sauf pour les personnes vivant seules, mais à Chassignolles la plupart des interventions ont été maintenues.

## Qu'en a-t-il été des protections sanitaires ?

Le Groupement de la Vallée Noire a l'habitude de fournir aux salariés des gants et du gel hydro alcoolique, mais les stocks étaient faibles. Il a donc fallu au départ limiter. Quant aux masques il en restait quelques-uns (stock de l'épidémie de la grippe H1N1), mais la première semaine a été compliquée.

À partir du 24 mars, nous avons été approvisionnés en masques chirurgicaux par l'Hôpital de Châteauroux (via l'Agence Régionale de Santé) et par le Service Départemental d'Incendie et de Secours (via la Préfecture et le Conseil Départemental). Des livraisons régulières ont été effectuées par la suite.

Depuis début octobre, l'ARS ne livre plus de masques. C'est la Fédération Départementale de Familles Rurales qui commande en gros et distribue les équipements dans les différents groupements de l'Indre.

Les aides à domicile ont donc pu travailler dans des conditions respectant les consignes sanitaires et cette crise n'a pas nui à la qualité du service rendu par Familles Rurales.

C'est aussi le ressenti des 3 aides à domicile de Chassignolles, que beaucoup d'habitants de la commune connaissent :

**Francette Nadaud** domiciliée à Chassignolles travaille pour l'association depuis le 7 octobre 2002

**Yvette Dupeux** domiciliée à Chassignolles travaille pour l'association depuis le 1er janvier 2005

**Laurence Auroy** domiciliée à La Châtre a commencé par quelques remplacements et est en CDI depuis le 23 février 2009.

Je tiens à les remercier chaleureusement pour leur professionnalisme et leur dévouement.

Merci aussi aux associations qui, par solidarité, ont fait récemment des dons au Groupement de la Vallée Noire au bénéfice des salariés. Le Motocœur a offert un chèque cadeau de 70 € à chaque salarié et la Caisse locale du Crédit Agricole a fait don de 200 masques chirurgicaux.

Cette belle famille qui existe dans la Commune depuis 1948 mérite de perdurer. Il serait souhaitable que des personnes nouvelles s'investissent dans l'association. J'attends des propositions pour passer le relais.

Soyez prudents ! Portez-vous bien !

Michèle Poitrenaud  
Présidente





# La Musique grandeur Nature

La Grange aux Pianos a adapté son environnement et son calendrier pour proposer pendant l'été un festival de grande envergure.

Passé le choc du confinement et des annulations des spectacles du printemps, Cyril Huvé a refondu toute sa saison 2020 pour proposer un festival en été plus copieux qu'à l'habitude. En effet, sur la programmation du printemps, seuls les concerts du week-end Beethoven ont pu être conservés et décalés en juillet.

« Il a fallu, en deux mois, faire l'équivalent du travail habituellement réparti sur une année entière, c'est à dire concevoir une programmation, contacter les artistes et définir avec eux les programmes de chaque concert, mettre en place la logistique de leur accueil, faire une plaquette puis la diffuser.... Les artistes prévus au printemps n'étaient pas disponibles en été car engagés sur d'autres lieux de spectacle, c'est donc une saison nouvelle qui a dû se préparer dans un temps record ».

« Dans le même temps, il a fallu faire des aménagements conséquents pour proposer une formule de concerts intérieur-extérieur plus propices aux conditions sanitaires. L'idée d'ouvrir la scène sur l'extérieur avait déjà germé bien avant 2020, en particulier lors des concerts d'été des années précédentes », nous dit Cyril Huvé.

« Faire vibrer les sons en écho à la nature qui nous entoure nous faisait rêver. La crise sanitaire a été le déclencheur pour franchir le pas ».

Proposer une saison ambitieuse semblait pourtant, à l'entrée de l'été, un défi

pour l'association Musiciens Ensemble, organisatrice de l'ensemble des concerts à la Grange aux Pianos. Le public serait-il au rendez-vous ? La réponse a été clairement oui ! La musique a résonné tout au long de l'été grâce au grand enthousiasme des artistes et du public. La mise en place de toutes les conditions sanitaires requises pour rassurer les gens tout en proposant un confort d'écoute a demandé beaucoup d'énergie et de moyens humains à l'association. Les contraintes d'espacement du public, pour les représentations prévues en intérieur, n'auraient pas permis de rendre viable l'ensemble de la saison. Les spectacles, comme l'opéra « les Noces de Figaro », les récitals de Jean-Marc Luisada et Jean-Philippe Collard ou le week-end Beethoven ont été des événements musicaux où nature et musique se fondaient dans une harmonie idyllique. Ce nouvel espace tourné vers le jardin suscite l'envie de vivre de belles émotions avec la saison musicale 2021 en préparation.

**Céline Huvé**  
Membre de Musiciens Ensemble



## La Grange aux Pianos, comment ça marche ?

**Le lieu :** une grange acquise par un pianiste en 2007 qu'il a entièrement aménagée sur ses fonds propres au fil des ans pour en faire une maison de musiciens et une salle de concerts.

**Les concerts et festivals :** ils sont organisés par l'Association Musiciens Ensemble (de 80 à 100 membres adhérents annuellement). Cyril Huvé intervient lui-même à titre bénévole pour concevoir et organiser les festivals, entouré par l'énergie familiale et celle des autres bénévoles de l'association.

**En dépenses :** les cachets des artistes et charges sociales, les contrats de cession, déplacements et hébergements de ceux-ci, la régie, la communication, la diffusion, la publicité, les droits SACEM. En recettes : les adhésions, la billetterie, les subventions publiques et privées. L'association tient à ce que le prix des places reste abordable pour tous ; c'est pourquoi ceux-ci n'ont pas augmenté.



Lors de la collecte de sang du vendredi 22 mai 2020, 33 donneurs se sont présentés et autant de poches ont été prélevées ; une bonne collecte au vu de la situation Covid, les gens

ayant bien répondu. Nous les remercions pour leur générosité. Nous avons pris toutes les mesures barrières pour protéger les donneurs et le personnel de l'EFS. Les bénévoles de l'association étaient présents pour permettre un bon déroulement de la séance et pour la bonne sécurité de chacun.

Le nombre de dons est en forte diminution de manière générale. Si nous voulons garder nos 2 collectes par an à Chassignolles, il nous faut trouver de nouveaux donneurs et rester mobilisés pour les conserver. Désormais pour les collectes, il est fortement souhaité de privilégier la prise de rendez-vous en ligne pour limiter le temps d'attente et la promiscuité.

mercredi 17 mars 2021 de 15h30 à 19h, salle des Fêtes de Saint-Denis-de-Jouhet  
vendredi 14 mai 2021 de 15h30 à 19h, salle des fêtes "la Tazonnière" de Chassignolles

Pour celle du 27 novembre, entre 15h00 et 19h00, 36 créneaux étaient réservés en ligne et quelques places étaient mises en réserve pour les donneurs non connectés. Ce sont 42 donneurs qui se sont ainsi présentés afin d'alimenter la banque du sang et sauver des vies ; soit une très bonne collecte pour l'association.

Nous remercions tous ceux qui prennent de leur temps pour venir.

En raison du contexte sanitaire, aucune des manifestations prévues n'a pu être réalisée dont le voyage à Chassignolles en Haute Loire et l'assemblée générale de septembre.

Le 29 octobre, Gérard Duplax, vice-président, nous a quittés. C'était un membre très actif, toujours présent aux différentes manifestations et au congrès départemental. C'était un pilier pour l'amicale.

**Annie Rochoux**  
Présidente

## COMITE DE ST VINCENT

À ce jour, aucune manifestation n'étant prévue pour la fête de St Vincent 2021, les cotisations ne seront pas appelées. L'année dernière, l'association comptait 431 membres cotisants et 240 convives ont participé au dîner dansant. Malgré ce succès, l'association accuse un léger déficit.

**Jean-Louis Durand**  
Président

## Info théâtre

Annulées en 2020, les prochaines représentations auront lieu les 27 mars et 03 avril 2021 si le contexte sanitaire le permet.

**Philippe Schmitt**  
Président



## Bilan 2020



L'assemblée générale de la Fédération Française de Randonnée Indre a eu lieu à La Tazonnière le 15 Février et a été suivie d'un repas à la Grange auxquels ont participé des représentants de différents clubs du département. Les participants ont été très satisfaits de notre accueil.

Toutes les autres manifestations prévues ont été annulées. (y compris l'assemblée générale du 7 Novembre)

Nous avons tout de même randonné en petits groupes en dehors des périodes de confinement et quelques licenciés ont participé aux rares randonnées organisées par les clubs voisins.

**Prévisions 2021** (susceptibles d'être modifiées en fonction des contraintes sanitaires).

## Section

Le club a été créé le 15 mars 1967 et le stand se situe au stade de Saint-Amand Gonin. C'est l'un des stands de tir du département. Il compte 10 licenciés de licenciés pour la saison 2020/2021.

Il s'y pratique 2 catégories :

**#10 Mètres :** 20 postes de tir à la carabine à plomb ou au pistolet.

**#50 Mètres :** 10 postes de tir à la carabine 22 long rifle.

Un concours de tir a lieu normalement tous les ans en septembre ou octobre réservé aux licenciés FFTir. Depuis quelques années, il ne peut être organisé faute de bénévoles.

Les entraînements ont lieu le dimanche matin de 10h00 à 12h00. Pour tout renseignement, vous pouvez me contacter au :

**06 80 05 73 50**

**Michaël Caziot**  
Président



## SAINT BLAISE

La société de St Blaise, Saint patron des paysans, est fêtée dans notre commune le deuxième samedi suivant le 3 février. Après la cérémonie religieuse au cours de laquelle une gerbe est déposée au Monument aux Morts, une procession a lieu à la Croix de St Blaise. La traditionnelle galette aux pommes de terre et le verre de l'amitié sont ensuite servis à chaque sociétaire qui reçoit également un pain béni. En soirée, un repas dansant est organisé à la salle des fêtes.

En 2021, cette manifestation se déroulera le samedi 13 février si les conditions sanitaires le permettent. Souhaitons que cette vieille société continue à fonctionner de très nombreuses années !

**Pierre Daudon**  
Président



Au printemps, entretien du balisage des chemins sur les 3 circuits de la commune « Promenade avec Célestine » de 3.3 km, « la campagne au fil des siècles » de 15.5 km et « Bocages et traditions » de 21.5 km.

Ces circuits sont représentés sur le panneau d'affichage à côté de la mairie et sont consultables sur le site [pays-george-sand.fr](http://pays-george-sand.fr)

L'organisation de randonnées entre adhérents du club reprendra lorsque la situation sanitaire le permettra.

Sortie annuelle (pas encore planifiée)

Le 19 Septembre 2021: randonnée annuelle

Début décembre: randonnée au profit du téléthon

**Martine Alapetite**  
Présidente



# COMMÉMORATIONS EN MODE RESTREINT



**8 MAI 2020**

Premier confinement dû à la COVID 19 jusqu'au 11 mai. Les cérémonies commémoratives ont été annulées. Seuls, quelques formats adaptés ont été autorisés.

C'est ainsi que pour le 75<sup>ème</sup> anniversaire du 8 mai 1945, Elisabeth Labesse, Maire, a déposé, avec le représentant des anciens combattants et devant les porte- drapeaux, tous volontaires, une gerbe au Monument aux Morts, suivi d'une minute de silence.

Les mesures de distanciation ont été respectées et afin de limiter la durée du rassemblement, aucun discours n'a été prononcé.

**11 NOVEMBRE 2020**

Second confinement. C'est en comité limité à 6 personnes maximum que la commémoration du 11 novembre 1918 a été célébrée.

Accompagnée de Jean RANTY et de Bernard MEYERS (Union Nationale des Combattants) et entourée de porte-drapeaux, Madame le Maire, Elisabeth Labesse, a lu le message de la Ministre déléguée auprès de la Ministre des armées chargée de la mémoire des anciens combattants et déposé une gerbe au Monument aux Morts. Après énumération des noms des disparus de notre commune lors des guerres 14/18 et 39/45 et des militaires français morts en opérations extérieures cette année, une minute de silence a été observée à leur mémoire.



## HOMMAGE À SAMUEL PATY

Le 16 octobre 2020, Samuel Paty, professeur d'histoire et géographie à Conflans Ste Honorine (78) a été assassiné devant son lycée, pour avoir défendu la laïcité.

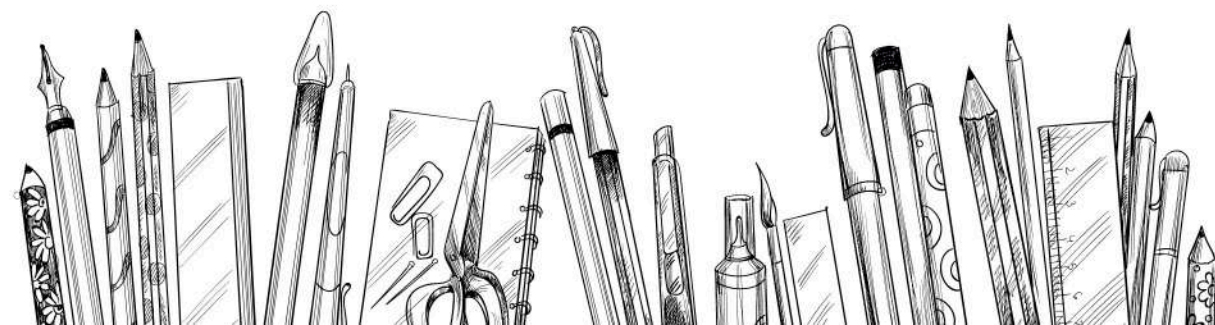
Un hommage à cet enseignant a été organisé dans toutes les écoles de la République le jour de la rentrée après les vacances de la Toussaint.

C'est ainsi, que le 2 novembre 2020, à 11 heures, Madame Hélène Blanca, directrice de l'école Charles Yvernault de Chassignolles, et Monsieur Jérôme Bridon, professeur des écoles, ont rassemblé les élèves par classes séparées sous le préau, pour respecter les règles de distanciation.

Invitées à s'associer à cet hommage, les municipalités ont été représentées pour Chassignolles par Mesdames Elisabeth Labesse (mairie), Céline Huvé (adjointe en charge de la solidarité et du bien vivre ensemble), Monsieur Patrick Blin (Conseiller délégué en charge des affaires scolaires et vice-président du R.P.I) et pour le Magny par Madame Monique Galbert (Maire adjointe et présidente du R.P.I).

Après la lecture de la lettre de Jean Jaurès (aux instituteurs et institutrices) du 15 janvier 1888, une minute de silence a été observée par l'ensemble des participants.

**Patrick Blin**  
Conseiller délégué aux Affaires Scolaires



# L'ACHAT LOCAL en un clic



**Dans le cadre de la CDC la Châtre-Sainte Sévère, les communes proposent la promotion d'une plate forme solidaire et gratuite qui permet :**

- Aux commerçants, artisans, producteurs locaux de promouvoir, vendre, organiser le retrait, le dépôt, la livraison et le paiement de leurs produits via internet.
- Aux consommateurs de mieux connaître, en quelques clics, l'offre locale de produits et prestations en consultant le site « [Fairemescourses.fr](http://Fairemescourses.fr) », et en se localisant.  
Le succès de cette proposition dépend de nous tous, vendeurs comme acheteurs. « Aider notre économie locale à sortir au mieux de la crise actuelle » est pour nous une priorité.

**Dominique Yvernault**  
Adjoint en charge du développement économique



# État civil 2020

## Naissances

GALLIEN Julia, Rose  
GUILLOT Gabin, Axel

3 juin  
16 Avril

## Décès

SIVIGNON Jeannine, Andrée, Marie, Aurélie veuve GOMINET  
CHARBONNIER Albert, Marcel  
FAUGERE René, François, Alexis  
MAILLOCHON Bernard, Jean, Robert  
ZANOLO Angèle veuve RUET  
MOULIN Lucienne veuve DAUDON  
BONNIN Georgette  
DUPLAIX Gérard  
GODET Lucien, Camille

14 février  
14 Mars  
15 Mars  
30 Mars  
1<sup>er</sup> Avril  
29 Août  
7 octobre  
30 octobre  
15 décembre

## Informations pratiques communales

### Heures d'ouverture de la mairie

Mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30.

Samedi de 8h à 11h

Tél. : 02 54 48 07 02

E-mail : mairie.chassignolles36@orange.fr

Site internet : www.chassignolles.fr

Facebook : @Communedechassignolles

### Permanence des élus municipaux

Mme le Maire : le jeudi de 9h à 12h

### Jours et horaires d'ouverture de la Maison des Traditions

De Pâques au 13 juillet et du 16 août à la Toussaint

ouvert du mardi au dimanche de 14h à 18h

fermé le lundi

Du 14 juillet au 15 août ouvert tous les jours de 14h à 18h

### Tarifs :

Plein, visite libre : 5 euros,

Réduit, visite libre : 3 euros<sup>(1)</sup>

Enfant (6 à 11 ans) : 1,50 euro

Plein, visite guidée : 6 euros

Réduit, visite guidée : 4 euros<sup>(1)</sup>

Scolaires : 1,50 euro ou 3 euros avec un atelier

**Entrée gratuite pour les chassignolles**

Tél. : 02 54 48 00 57

www.lamaisondestraditions.org

E-mail : maison-traditions@wanadoo.fr

Facebook : @maisondestraditionsdechassignolles

Instagram : @maisondestraditions36

### Bibliothèque

Réouverture au printemps 2021

### Garderie

Dans le cadre du RPI, une garderie existe à l'école du Magny. Elle est ouverte à tous les enfants du RPI et fonctionne de 7h00 à 9h00 et de 16h30 à 19h sur demande.

### Jours et horaires d'ouverture de l'Agence Postale Communale

Lundi : 10h à 11h45, Mardi, Jeudi et Vendredi : 9h15 à 11h45, Samedi : 10h15 à 12h.

Tél. : 02 54 06 00 98

<sup>(1)</sup>Groupes à partir de 12 personnes, étudiants, demandeurs d'emploi

## Associations communales

### Union Sports et Loisirs Chassignollais

**Section théâtre** : Philippe Schmitt Tél. : 02 54 48 25 80

**Section tennis** : Elisabeth Labesse Tél. : 02 54 48 17 24

**Section tir** : Michaël Caziot Tél. : 02 54 06 06 51

**Football Club Bas Berry (FCBB)** :

Romain Sied Tél. : 06.70.00.24.69

site : fcbasberry.footeo.com

**Toufeu-Toufolk** : Jacqueline Fradet Tél. : 06 65 24 45 02

**Club de Marche de Chassignolles**

Martine Alapetite Tél. : 02.54.27.49.19

**Familles Rurales** : Michèle Poitrenaud Tél. : 02 54 30 24 51

**Les Amis de la Maison des Traditions** :

Pierre Chapat Tél. : 06 17 91 19 30



### Société de St-Vincent :

Jean-Louis Durand Tél. : 02 54 30 12 22

**Société de St-Blaise** : Pierre Daudon Tél. : 02 54 30 20 65

**Société Communale de Chasse** :

Bernard Petitpez Tél. : 02 54 48 35 30

**Association des Chats-Magnolles** :

Sabrina Spieczny Tél. : 06 13 96 72 33

**Association des Donneurs de Sang** :

Annie Rochoux Tél. : 02 54 06 02 34

**Musiciens ensemble** : Cyril Huvé Tél. : 02 54 48 36 86

## Informations générales

### Communauté de Communes de La Châtre – Sainte-Sévère

Sous-Préfecture

Direction Départementale des Territoires

Unité territoriale du Conseil Départemental

Syndicat Intercommunal des Eaux de la Couarde

Police-Gendarmerie de La Châtre

Pompiers

SAMU

Urgences à partir d'un téléphone portable :

Numéro d'appel unique pour les utilisateurs de téléphone portable

Hôpital La Châtre

Centre antipoison d'Angers

Transport par car pour La Châtre

Les samedis matin et mercredis après-midi.

Il suffit d'appeler au minimum 3 heures avant ou la veille au n° vert : 0 800 77 86 21 pour réserver. Coût : 2 euros.

Repas à domicile

Les personnes âgées ou sortant d'hospitalisation peuvent bénéficier de repas à domicile. S'adresser à la mairie.

Tél. : 02 54 62 10 10

Tél. : 02 54 29 50 00

Tél. : 02 54 24 60 00

Tél. : 02 54 62 12 20

Tél. : 02 54 30 29 03

Tél. : 17 ou 02 54 62 15 60

Tél. : 18

Tél. : 15

Tél. 112

Tél. : 112

Tél. : 02 54 06 54 54

Tél. : 02 41 48 21 21



## Ordures ménagères

**Déchetterie** Tél. : 02 54 06 08 87

Accès avec une carte les lundis, mercredis, jeudis, vendredis et samedis de 9h30 à 11h45 et de 14h30 à 17h45.

### Ramassage

**Ordures ménagères (bac à couvercle bordeaux)** : le MARDI, une semaine sur deux

**Emballages (sacs jaunes)** : le MERCREDI, une semaine sur deux

Se référer au calendrier officiel de ramassage à retirer à la mairie ou à

télécharger sur le site internet de la commune, rubrique : Infos services/

infos communales

Les conteneurs sont à sortir la veille du jour de collecte.

### Point Propre

**LE POINT PROPRE EST TOUJOURS A VOTRE DISPOSITION, ROUTE DU BUT, POUR LE VERRE, LE PAPIER ET LES RECYCLABLES.**

### Pour tous renseignements :

**merci de vous adresser :**

à la mairie ou au service environnement de la Communauté de Communes

La Châtre/Ste Sévère - Place du Général de Gaulle au 02.54.62.10.16

ou de consulter le site <https://serviceenvironnement.wixsite.com/tritou>.

**Avis aux propriétaires d'une résidence secondaire.** Ils ont la possibilité de déposer leurs ordures ménagères dans un bac collectif fermé à clé. Les personnes intéressées sont invitées à se renseigner au secrétariat de la mairie.







Les manifestations 2021 restent en suspens  
à l'heure où nous clôturons le bulletin.

Toutefois vous pourrez vous tenir informés quant  
à leur évolution par le biais du site internet de la mairie:

**chassignolles.fr**

par le biais des publications du journal quadrimestriel

**le Trait d'union**

par la page Facebook nouvellement créée:

**@Communedechassignolles**

par l'affichage en mairie



Comme ces cigognes l'ont fait fin avril 2020,  
n'hésitez pas à faire une pause à Chassignolles,  
un village où il fait bon vivre dans un cadre agréable  
en pleine nature.

